

Plusieurs facteurs importants ont contribué à la réduction de la dette municipale, dont le moindre n'est pas le contrôle exercé par les ministères des gouvernements provinciaux sur les immobilisations qui entraînent des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise à la suite de périodes d'expansion injustifiable, réduction qui, vu la demande générale d'un allègement du fardeau des taxes immobilières, a causé une diminution rigoureuse des entreprises et des travaux durables financés par obligations. Autre facteur significatif, la plus grande partie de la dette municipale à long terme consiste en obligations à terme ou en séries, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Si les avantages de la réduction des dettes sont certainement nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires à plusieurs endroits pour le renouvellement d'actifs et pour de nouvelles améliorations commandées par l'expansion normale. On a différé ces dépenses pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; par la suite, la guerre ayant éclaté en 1939, cette pratique s'est continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, les municipalités tendront naturellement à en amorcer le plus tôt possible en corrélation avec les principaux projets d'après-guerre des gouvernements fédéral et provinciaux. Le tableau 40 donne les chiffres de la dette municipale en 1946, laquelle comprend des emprunts temporaires et autres passifs en outre de la dette obligataire. Le tableau 41 offre des données comparatives pour 1943, 1944 et 1945. L'Annuaire de 1942 contient, aux pp. 804-805, une description détaillée de la base sur laquelle reposent les renseignements recueillis. Il faut s'y reporter, ainsi qu'aux renvois du tableau 40, pour bien interpréter ces renseignements. A la p. 805 de l'Annuaire de 1941 un tableau indique la dette obligataire des municipalités de 1919 à 1938.

40.—Dette des corporations municipales et scolaires pour leur année financière terminée en 1946

NOTA.—Établie d'après les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des vérificateurs, les états financiers des municipalités et les renseignements obtenus d'autres sources officielles. Pour une explication générale des détails, voir texte ci-dessus.

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette directe—					
Dette obligataire.....	3,068,618	32,444,635	23,821,822	—	221,501,073 ²
Moins fonds d'amortissement.....	987,908	14,884,544	10,199,771	—	32,284,662
Dette obligataire nette.....	2,080,710	17,560,091	13,622,051	—	189,216,411
Emprunts temporaires.....	69,854	1,329,536	1,292,303	—	7,465,313 ³
Exigibilités et autres passifs.....	23,329	1,529,453	3,435,749	—	16,778,399 ³
Totaux, passif direct (moins fonds d'amortissement).....	2,173,893⁴	20,419,080⁴	18,350,103⁴	—	213,460,123
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.....	5	782,500	330,500	—	20,248,531
Moins fonds d'amortissement.....	5	108,035	182,050	—	212,970
Totaux, passif indirect (moins fonds d'amortissement).....	5	674,465	148,450	—	20,035,561
Totaux généraux.....	2,173,893	21,093,545	18,498,553	—	233,495,684

Renvois à la fin du tableau, p. 1052.